

# EMEG

## SOLVANT DE NETTOYAGE POLYVALENT POUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE USAGE PROFESSIONNEL

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base de solvants oxygénés polaires à haut pouvoir dégraissant.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide
. MASSE VOLUMIQUE	: 900 g/l +/- 20 g/l.
. RÉACTION CHIMIQUE	: Neutre
. ODEUR	: Odeur douce, faible, caractéristique
. COULEUR	: Incolore, sans ajout de colorant.
. TENSION SUPERFICIELLE à 25°C	: 28 dynes / cm
. INDICE KAURI BUTANOL	: Supérieur à 50
. INFLAMMABILITÉ	: Classe de point d'éclair supérieur à 61 °C
. POINT D'ÉCLAIR	: 75 °C Afnor Coupe ouverte

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- **Miscible dans l'eau en toutes proportions et dans les solvants.** Facilement rinçable.
- Economique, stable grâce à son taux d'évaporation progressif, **évite le séchage trop rapide de résidus de souillures sur les pièces et supports nettoyés.**
- **Ne contient pas solvants d'origine pétrolière ou de solvants halogénés.**
- Ne laisse pas de résidus de caractère acide sur les surfaces nettoyées.
- Compatible avec la plupart des métaux et alliages.
- Par sa basse tension superficielle **assure une efficacité de nettoyage et de dispersion rapide.**
- **NETTOIE ET DEGRAISSE** les surfaces sensibles, acier inoxydable, alliages légers, verre, optiques, stratifiés, etc... dans l'industrie.
- **Nettoie, dégraisse, prépare les surfaces avant les travaux de collage.**

● **Constitue un produit de lavage de machines ou de nettoyage des surfaces, matériels, mélangeurs utilisés pour la préparation de colorants, encres, pigments, peintures, un solvant lors de la mise en œuvre de résines synthétiques, alkydes, nitro-cellulosiques, des gommes et résines naturelles, des gommes et résines naturelles, un dégraissant des pièces, tuyaux en cuivre ou acier, des installations échangeurs thermiques en circuit fermé fonctionnant en recyclage avec des huiles minérales ou végétales.**

● Par son point d'éclair très supérieur à la température ambiante, sa faible vitesse d'évaporation, **améliore les conditions de sécurité dans les ateliers de mécanique ou d'imprimerie** en évitant l'emploi d'essences légères ou de produits facilement inflammables ou de très bas point d'éclair.

**UTILISATION :** *En agroalimentaire pour les nettoyages dégraissages après intervention des services techniques, de dépannage, sur des surfaces, machines pouvant se trouver au contact des aliments, un rinçage à l'eau potable étant réalisé après nettoyage.*

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Utiliser en observant les recommandations et conditions d'utilisation préconisées de sécurité.

Selon les matériels et la nature des surfaces, appliquer manuellement au chiffon, au pinceau, au trempé dans un bac ou à l'aide d'un matériel approprié de circulation.

Après nettoyage, effectuer selon le cas, un essuyage ou un séchage à l'aide d'une soufflette à air comprimé.

**Nota : Peut être utilisé pur ou dilué au préalable dans l'eau selon les types de salissures et la nature des surfaces, le type d'application**

## RECOMMANDATIONS



### ATTENTION

H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

### **PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :**

Observer les précautions inhérentes à la manipulation des produits de classe de point d'éclair supérieur à 61°C.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

#### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tél / Fax: 26 36 76  
E-mail : [t-pac@t-pac.nc](mailto:t-pac@t-pac.nc)  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**